





INFORMATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

	 <p>RSI PROPULSION LE GROUPEMENT DE SERVICES INTÉGRÉS PROPULSION</p>	 <p>ÉquiToit</p>	 <p>eSpace Bellechasse</p>	 <p>HABITATIONS PIGNON SUR ROUES</p>
	2075 rue Théodore Montréal (Québec) H1V 3C1 Téléphone : 514-251-2525 Courriel : info@rispropulsion.ca	4400 avenue West Hill Montréal (Québec) H4B 2Z5 Téléphone : 514-970-2991 Courriel : equitoit@gmail.com	3950 rue de Bellechasse Montréal (Québec) H1X 1J5 Téléphone : 438-380-1290 Courriel : spbellechasse@videotron.ca	3150 rue Rachel Est Montréal (Québec) H1W 0A3 Téléphone : 514-529-9777 Courriel : dg@hpsr.ca
APPARTEMENTS				
Localisation	Mercier – Hochelaga – Maisonneuve	Notre-Dame-de-Grâce	Rosemont	Deux ressources dans Rosemont
Nombre d'unités	15	8	14	10 + 10
Grandeur	3 ½	3 ½ + 4 ½	3 ½ et 4 ½	3 ½ et 4 ½
Spécifications	Salon et cuisinette (micro-ondes et mini-frigo), chambre fermée et salle de bain adaptée	Appartement avec cuisine complète	Appartement avec cuisine complète	Appartement avec cuisine complète
Adaptations	Bâtiment entièrement adapté et accessibles. Les équipements dans les appartements sont fournis par le CLSC en fonction des besoins du locataire.	<u>Accès à l'immeuble</u> : Rampe d'accès avec ouvre-porte automatique et ascenseur <u>Appartements</u> : les adaptations varient selon les appartements (comptoirs abaissés, lève-personne sur rail ...)	<u>Accès à l'immeuble</u> : Rampe d'accès avec ouvre-porte automatique et ascenseur <u>Appartements</u> : les adaptations varient selon les appartements (comptoirs abaissés, lève-personne sur rail ...)	<u>Accès à l'immeuble</u> : Entrée accessible et ascenseurs <u>Appartements</u> : Ouvre-porte automatique. Les adaptations varient selon les appartements (comptoirs abaissés, lève-personne sur rail ...)
CRITÈRES D'ADMISSION				
Âge à l'admission	18 à 59 ans	18 à 50 ans	18 ans et plus	18 à 59 ans
Capacités physiques et cognitives	Déficiance physique avec ou sans atteinte cognitive légère. Capacité d'habiter seul en appartement (responsabilité de son budget, de son emploi du temps); Engagement social ou activités professionnelles communautaires ou être aux études.	<u>Capacités physiques</u> : Incapacités motrices avec ou sans déficience cognitive légère. Catégorie 2, IsoSMAF 4, 6 ou 9. <u>Capacités cognitives</u> : Capacité d'habiter seul en appartement (responsabilité de son budget, de son emploi du temps, de planifier ses repas).	<u>Capacités physiques</u> : être atteint de sclérose en plaques ou d'incapacités motrices importantes. <u>Capacités cognitives</u> : Capacité de vivre de façon autonome en logement.	<u>Capacités physiques</u> : Présenter un diagnostic en lien avec la déficience motrice. <u>Capacités cognitives</u> : Capacité d'habiter seul en appartement (responsabilité de son budget, de son emploi du temps, de planifier ses repas).

INFORMATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

				
Heures de services requises par semaine (planifiables et non planifiables à l'admission)	<p><u>Minimum</u> : non spécifié</p> <p><u>Maximum</u> : 25 heures planifiables + 20 à 30% non planifiables</p>	<p><u>Minimum</u> : Non spécifié</p> <p><u>Maximum</u> : 35 heures</p>	<p><u>Minimum</u> : 20 heures</p> <p><u>Maximum</u> : 30 heures</p>	<p><u>Minimum</u> : 25 heures</p> <p><u>Maximum</u> : 44 heures</p>
Critères de provenance	Nous acceptons actuellement les demandes de partout au Québec	Être détenteur d'une carte de la RAMQ, ouvert à toutes les régions mais priorité aux personnes habitant sur le territoire du CIUSSS du Centre-Ouest	Être citoyen canadien ou résident permanent, avoir résidé au Québec au moins 12 mois au cours de 24 derniers mois, habiter la grande région métropolitaine	
Autres critères	<p>Avoir un revenu conforme aux critères de sélection de la Société d'Habitation du Québec et ce, indépendamment de la source de revenus.</p> <p>Il faut à la fois avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne (AVQ) et les activités de la vie domestique (AVD)</p>	Être admissible au PSL ou au PAD, si requis ou être en mesure d'assumer le coût du loyer et des adaptations le cas échéant.	Être admissible au PSL ou au PAD, si requis. La réunification ou le maintien de la cohabitation familiale sera priorisé.	Stabilité de l'état de santé, être tolérant au regard de la dispensation des services, avoir l'esprit de partage, présenter flexibilité, souplesse et capacité à faire des compromis.



INFORMATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

<p>CRITÈRES D'EXCLUSION</p>	<p>Avoir des besoins dépassant l'offre de services (aide totale à l'alimentation, besoin d'aide de 2 préposés, incapacité d'utiliser le système d'appel ...), être inapte à prendre soin de soi et à gérer ses biens, troubles du comportement, d'inhibition, d'agressivité physique, verbale ou de consommation interférant avec le fonctionnement de la personne et de la ressource, requérir des professionnels de la santé (médecin, infirmière, ...) de façon continue sur place.</p>	<p>Avoir des besoins dépassant l'offre de services tel que : requérir plus de 5 heures de services par jour, avoir besoin d'aide de 2 personnes pour ses activités à la vie quotidienne (AVQ), requérir des professionnels de la santé (médecin, infirmière, ...) de façon continue sur place. Problèmes de santé mentale non contrôlés ou problème de dépendance interférant avec la dispensation des services et limitant la participation sociale et le bon fonctionnement du groupe de locataires.</p>	<p>Problèmes de santé mentale non contrôlés. Dépendances à l'alcool ou drogue à un niveau qui empêche la dispensation des services. Besoin de l'aide de 2 personnes pour ses activités à la vie quotidienne (AVQ), requérir des professionnels de la santé (médecin, infirmière, ...) de façon continue sur place.</p>	<p>Troubles de la personnalité et de comportement, toxicomanie, problématiques psychiatriques de toutes natures, avoir besoin de l'aide de 2 personnes pour l'ensemble de ses activités à la vie quotidienne (AVQ) de façon régulière.</p>
------------------------------------	--	--	--	--

INFORMATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

	 RSI PROPULSION LE REGROUPEMENT DE SERVICES INTÉGRÉS PROPULSION	 ÉquiToit	 eSpace Bellechasse	 HABITATIONS PIGNON SUR ROUES
SERVICES OFFERTS				
Activités à la vie quotidienne (AVQ)	Oui	Oui	Oui selon son PSI	Oui
Activités à la vie domestique (AVD)	Vaisselle, ménage, lessive, poubelles, changement de literie, préparation des repas	Vaisselle, ménage, lessive, poubelles, changement de literie	Vaisselle, ménage, lessive, poubelles, changement de literie, préparation des repas	Vaisselle, ménage, lessive, poubelles, changement de literie, préparation des repas, épicerie
Autres services	Chef cuisiner pour la préparation des repas servis à la salle communautaire avec service (si repas pris dans l'appartement. Salle communautaire disponible pour les activités.	S'occuper d'un chien d'assistance lors des absences non planifiées ou l'incapacité ponctuelle du maître		Accompagnement à l'extérieur pour faire l'épicerie
SERVICES NON OFFERTS				
	Soins des animaux domestiques, organisation de loisirs, transport, accompagnement à l'extérieur	Coordination sur place des services, aide pour se relever en cas de chute, préparation de repas, soins d'animaux domestiques, transport, accompagnement à l'extérieur, organisation de loisirs	Soins des animaux domestiques, transport, accompagnement à l'extérieur, organisation de loisirs	Transport, accompagnement à l'extérieur (sauf pour faire l'épicerie), organisation de loisirs
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT				
	Signature du Code de vie des locataires et règlements internes de la ressource	Code de vie, bail et règlements d'immeuble	Signature du Code de vie	Signature du Code de vie

INFORMATIONS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

				
COÛTS				
	25% du revenu pour le loyer <u>Frais mensuels à ajouter :</u> 275 \$ pour la nourriture 45 \$ pour l'entretien 20 \$ pour les frais communs. Le coût de l'électricité est fixé annuellement par la SHQ	855 \$ par mois (3 ½ 2023-2024) Admissible au PSL (25% du revenu). Électricité, eau chaude et chauffage inclus.	Pour un 3 ½ : 600 \$ par mois Pour un 4 ½ : 700 \$ par mois Admissible au supplément au loyer : 25% du revenu. Électricité non comprise. Coût pour la lessive : 20\$ par mois	Selon Loggia et Loggia Pélican
DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION				
	Fiche d'inscription, OCCI	Fiche d'inscription, OCCI	Fiche d'inscription, plan de services, OCCI	Fiche d'inscription, OCCI, profil évolutif, plan de services de soutien à domicile incluant les écarts entre le requis et le réel